

Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLU comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.



4 potentialités ont été recensées

Légende

- Diagnostic foncier
- Dent creuse
- Jardin
- Projet
- Friche non bâtie
- Parking
- Accès
- Chemins à protéger
- Zone à dominante humide

id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
1	Jardin	-	12,6	0	0,03
2	Parking	-	18,9	0	0,03
3	Jardin	-	18,6	0	0,05
4	Projet	Projet parking	10,0	0	0,04
5	Accès	-	7,0	0	0,06
6	Dent creuse	-	14,8	1	0,09
7	Parking	-	12,1	0	0,05
8	Jardin	-	11,1	0	0,07
9	Friche non bâtie	-	24,2	1	0,14
10	Jardin	-	11,0	0	0,05
11	Jardin	-	14,4	0	0,06
12	Dent creuse	-	48,0	2	0,18